



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

RÉUNION DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

DEBUT DE LA SEANCE A 18h00

Membres :
Président : NELSON Antoine (élu au CD)
Représentants licenciés des clubs : CAROUPANAPOULLE Steven (Absent) AMARANTHE Armide AFONSOEWA Kavallier
Représentants des arbitres: JEAN- MARIE Stève (élu au CD) (Absent) ELINA Raymond CAYOL Albert

LITIGE SUR DEMANDE DE CHANGEMENT DE CLUB

VU le procès-verbal de la Commission Régionale du Contrôle des Mutations et de Délivrance des Licences du 12/07/2018,

VU l'opposition de l'AS DYNAMO DE SOULA, à la demande de changement de club du 973 FUTPOSTALE en faveur de KNIGHTS Dexter Anthony arbitre, au motif de non-paiement de la cotisation,

VU l'article 8 précisant *qu'en cas de changement de club, la commission du statut de l'Arbitrage est compétente pour statuer sur le rattachement de l'arbitre à son nouveau club,*

VU les articles 26 et 30 du Statut de l'Arbitrage,

LA COMMISSION

DEMANDE au club de l'AS DYNAMO DE SOULA de faire parvenir, pour le lundi 24/09/2018 à 12 heures, les statuts et règlements de l'association et/ou les justificatifs motivant l'opposition de la demande de changement (*justificatif de reconnaissance de dettes signées des deux partis, appel à cotisation, etc...*)
Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.

La présente décision de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification, conformément aux dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et de l'article 113 des Règlements Sportifs Généraux de la LFG.

LA COMMISSION

DEMANDE à l'administration de la ligue de tenir à la disposition de la commission la liste des arbitres licenciés au 1er septembre 2018.

La prochaine réunion de la Commission est fixée au 25 septembre 2018.

Le Secrétaire,

R. ELINA

Le Président de la Commission,

A. NELSON